

COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

RAPPORT SOMMAIRE

31 décembre 2013

La Coalition de l'énergie des écoles a obtenu des résultats dans le débat sur la nouvelle méthode d'établissement des tarifs de distribution d'électricité et a négocié un règlement raisonnable avec Toronto Hydro concernant ses tarifs proposés pour 2014. Ces deux résultats permettront aux écoles d'économiser 8,9 M\$ (millions de dollars). Les économies réalisées en 2013 pour le compte de la Coalition s'élèvent à environ 27,6 M\$, et le total cumulatif des économies depuis 10 ans atteint 138 M\$.

Les trois dossiers les plus importants qui feront l'objet de décisions en 2014 concernent la formule de tarification quinquennale d'Enbridge (avec un enjeu de 17 M\$), le plan de tarification d'une durée de 2 ou 3 ans établi par Ontario Power Generation (qui met en jeu jusqu'à 48 M\$) ainsi que le plan quinquennal des tarifs de distribution de Hydro One (dont l'enjeu s'élève à 31 M\$).

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Union Gas – Tarifs de 2014. Les tarifs d'Union Gas pour les années 2014 à 2018 seront établis au moyen d'une formule négociée l'été dernier, et nous avons déjà fait état des économies ainsi réalisées. L'entreprise a maintenant calculé ses tarifs pour 2014. Les écoles du Nord bénéficieront d'une réduction d'environ 10 % du prix de fourniture du gaz, tandis que ce prix augmentera de moins de 1 % pour les écoles du Sud de la province.

Enbridge – Formule de tarification – 2014-2018.

À la différence d'Union Gas, Enbridge a demandé l'approbation de ses tarifs sur 5 ans, en fonction de l'augmentation réelle de ses coûts. La somme additionnelle que devraient payer les écoles de 2014 à 2018 s'élève à 17 M\$.

L'examen initial de cette demande est maintenant terminé, et les négociations officielles doivent commencer à la fin de janvier. Si elles ne permettent pas d'en arriver à une entente (compte tenu du très vaste écart entre les positions de l'entreprise et de ses clients), une audience aura lieu en février et en mars, et une décision pourrait être rendue en juin. Nous comptons faire preuve de leadership dans ce dossier.

Dépenses et primes liées aux économies d'énergie.

Nous continuons de prendre une part active aux travaux des comités établis avec l'aval de la Commission de l'énergie pour surveiller et vérifier les dépenses d'Enbridge et d'Union Gas liées aux économies d'énergie. Grâce aux renseignements additionnels obtenus à notre initiative pendant la vérification dont Union Gas a fait l'objet en 2012, nous avons décelé un problème dans le mode de calcul des économies de gaz utilisé par les deux entreprises. Dans certains cas, les économies auraient été nettement surévaluées.

Nous avons utilisé ces nouveaux renseignements pour réclamer une réduction de la prime que Union Gas a versée à ses actionnaires en 2011. L'effet immédiat de cette mesure serait minime, mais le fait d'obtenir des calculs exacts entraînerait d'importants avantages à long terme. Une décision devrait être rendue en janvier.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Toronto Hydro – Tarifs de 2014. Ayant obtenu une hausse de tarifs pour financer la hausse de ses dépenses en capital en 2013, Toronto Hydro a présenté l'été dernier une demande semblable pour 2014, qui aurait entraîné des coûts additionnels d'environ 200 000 \$ pour les écoles de Toronto. Comme la demande était pratiquement identique à celle soumise pour 2013, son approbation semblait assurée.

Or, sous notre direction, les groupes de clients ont négocié avec Toronto Hydro un règlement final conclu en décembre, qui ne prévoit aucune hausse nouvelle au titre des dépenses en capital de l'entreprise en 2014. De plus, l'entente prévoit le maintien en 2015 d'un crédit versé aux clients pour la sous-utilisation probable de fonds prévus pour des dépenses en capital en 2013.

Hydro One – Tarifs de distribution – 2015-2019.

En décembre, Hydro One a déposé la première partie de sa demande d'approbation de tarifs pour la période de 2015 à 2019, qui prévoit des hausses nettement plus élevées que prévu. En moyenne, la hausse des tarifs dépasserait 80 % sur 5 ans et pourrait atteindre 31 M\$ pour les 1 100 écoles touchées. Ces écoles, qui paient ensemble moins de 12 M\$ par année à l'heure actuelle, pourraient avoir à déboursier plus de 22 M\$ en 2019. Le processus ne fait que commencer, et nous y sommes pleinement engagés. Il est peu probable

qu'une décision soit prise avant l'automne 2014.

Toronto Hydro – Tarifs de 2015 à 2019. Peut-être en raison du succès limité de ses deux dernières demandes de hausses de tarifs, Toronto Hydro a informé les intervenants habituels qu'elle comptait déposer en mai ou en juin une demande visant une période de 5 ans (de 2015 à 2019). Nous ne disposons d'aucuns détails, mais cette demande prévoira probablement des hausses annuelles de 5 % à 6 %.

Autres tarifs de distribution pour 2014. Plusieurs distributeurs d'électricité, dont ceux de Kitchener, Cambridge, Burlington et Oakville ainsi que Powerstream et Veridian, ont déposé pour 2014 des demandes de hausses de tarifs supérieures à ce que prévoit la formule fondée sur l'inflation. Nous prendrons une part active à l'examen de chacune de ces demandes, qui devraient toutes faire l'objet d'une décision ou d'un règlement avant la fin d'avril.

Formule d'établissement des tarifs de distribution d'électricité. Ces tarifs sont fixés selon un cycle de 5 ans. Habituellement, les tarifs de la première année sont fondés sur un budget et, pour les 4 années suivantes, on applique une formule qui prévoit des hausses correspondant à l'inflation et des ajustements pour tenir compte des améliorations prévues de la productivité. L'automne dernier, la Commission de l'énergie a entrepris le processus de détermination de la formule applicable à 2014 et au moins 5 autres années. Nous avons continué d'assurer le leadership parmi les groupes de clients.

Dans un rapport publié en novembre, la Commission s'est essentiellement rangée à l'avis des groupes de clients en approuvant une formule qui devrait entraîner, si l'inflation se maintient à son niveau actuel, des hausses annuelles moyennes de 1,35 % (et non de 3 %, comme le proposaient les entreprises de distribution). Au cours des 5 prochaines années, cela représente des économies d'environ **8,7 M\$** pour les écoles de l'Ontario.

Fait peut-être plus important, nous avons été le seul intervenant à mettre en garde la Commission contre les dangers de hausses régulières des tarifs au titre des dépenses en capital. La Commission n'a pas changé ses politiques pour tenir compte de notre point de vue, mais elle a expressément pris acte du problème et a signalé qu'elle hésiterait désormais davantage à approuver des hausses de ce type.

Ontario Power Generation. Comme nous l'avons déjà signalé, OPG vient de demander une hausse de tarifs s'élevant à 28,6 % pour 2014 et 2015, ce qui pourrait représenter des coûts additionnels de plus de 32 M\$

pour les écoles. De plus, si OPG se comporte comme elle l'a déjà fait, elle va demander le maintien de ces hausses pour 2016, ce qui ferait grimper les coûts des écoles de plus de 48 M\$ sur 3 ans. Malgré les reportages négatifs parus récemment dans les médias sur la rémunération de ses cadres, OPG n'a pas modifié sa demande de hausse de tarifs.

Nous avons formé une équipe pour nous opposer à cette proposition, ce qui viendra au premier rang de nos priorités en 2014. Le calendrier d'examen de la demande n'est pas encore entièrement fixé; toutefois, d'après les projections actuelles, une décision ne sera pas rendue avant juin ou juillet.

Acquisition de Norfolk Power par Hydro One. Hydro One, qui pratique des tarifs de distribution d'électricité parmi les plus élevés en Ontario et souhaite les hausser considérablement (voir ci-dessus), vient de se lancer dans une nouvelle série d'acquisitions d'autres distributeurs d'électricité. Chaque acquisition doit être approuvée par la Commission de l'énergie, qui tient compte de son incidence sur les clients en appliquant le critère dit de « l'absence de préjudice ». La première acquisition soumise pour approbation est celle de Norfolk Power, un petit distributeur desservant un secteur au sud-ouest de Hamilton.

Hydro One est d'avis que la Commission ne devrait pas inclure dans son analyse la possibilité d'importantes hausses de tarifs après une acquisition. Nous avons présenté une requête à ce sujet et demandé des renseignements sur les hausses de tarifs à venir pour les clients de Norfolk Power. La requête a été plaidée en décembre et une décision devrait être rendue en janvier.

La décision dans ce dossier créera un précédent important pour des douzaines d'autres acquisitions qui devront être approuvées en 2014 et en 2015.

AUTRES QUESTIONS

Soutien technique. Pour respecter les nouvelles règles qui s'appliquent à eux, les distributeurs d'électricité doivent notamment présenter des plans pluriannuels de dépenses en capital comportant une analyse de l'état de leurs immobilisations actuelles. Pour nous aider à examiner ces plans, nous avons récemment retenu les services d'un ingénieur, Chi Dioso, à titre de stagiaire à temps partiel. Nous pourrions ainsi déterminer si un soutien technique additionnel peut améliorer la qualité de nos interventions.

Jay Shepherd
Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions? Communiquez avec
Wayne McNally (wmcnally@opsba.org) ou

Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)